

Relevé de décisions de la Réunion de la Famille Négoce du 2 décembre 2021

Décision	Responsable	Suivi
Approbation de l'ordre du jour		
Approbation		
Retours sur le Conseil de Bassin		
<p><u>Pour information</u> :</p> <p>Retour détaillé à venir dans le compte-rendu</p> <p>Réflexion sur les sujets environnementaux et certifications prévus dans le cadre du séminaire du Comité Permanent qui sera préparé en amont en Famille</p>	F. Morillon	Réunion de Famille de Janvier et Février 2022
Validation INAO		
<p>Plantations nouvelles : prochaine étape validation FranceAgriMer Décembre 2021 ou Janvier 2022</p> <p>Cahier des charges : réserve climatique et TAV des eaux-de-vie validés en Comité National INAO</p> <p>Prochaine étape : commission permanent INAO et procédure nationale de position</p> <p>Entrée en vigueur espérée pour la prochaine campagne</p>	-	-
Plan de contrôle		
<p>Le plan de contrôle est validé. Si l'INAO devait faire des remarques substantielles, la validation spécifique des points faisant l'objet des remarques serait à nouveau soumise à l'approbation de la famille.</p> <p>Sur le point spécifique du contrôle de l'acidité volatile, à la question « souhaitez-vous ajouter une contrainte de temps s'agissant de la réalisation de l'analyse » : les résultats sont les suivants : 1 pour // 15 contres // 1 abstention</p>	F. Morillon	Position à porter au CP du 9/12
Arrêté des comptes BNIC		
<p>Les comptes du BNIC sont validés.</p> <p>Augmentation mathématique des produits (CVO) liée à la reprise plus importante que prévue et des charges maîtrisées qui conduisent à un résultat de + 997K€.</p>	F. Morillon	Position à porter au CP du 9/12
Institut - Achat des parcelles		
<p><u>Point d'information</u> : une proposition du BNIC de rachat de la totalité des parcelles a été transmise à la mairie, la réponse est attendue d'ici la fin du mois.</p>	-	-

Financement de la R&D : principes de gouvernance proposés

Les principes de gouvernances proposés ont été validés.

Objet de l'association : contribuer, par ses actions, au développement de la recherche et des compétences au service de la filière Cognac et se donne pour but de :

- Initier, gérer, faciliter et coordonner des projets de recherche-développement. Ces projets de recherches seront menés dans le cadre de conventions conclues avec des partenaires du projet mis en œuvre, et notamment dans le cadre de groupements d'intérêt scientifique,
- Rechercher des financements, au profit de l'association ou au service des projets de recherche-développement initiés dans le cadre des conventions conclues avec les partenaires,
- Partager et valoriser au sein de la filière des résultats de recherche,
- Publier et communiquer en congrès certains résultats scientifiques

La composition du CA - 5 profils :

- ✓ Viticulture
- ✓ Négoce
- ✓ Filière élargie
- ✓ Scientifiques
- ✓ Partenaires financiers publics privés (uniquement si financement)
- Quel que soit le tour de table et pondération des votes : Majorité absolue des 2 familles ensemble et droit de veto pour chacune d'entre elle
- 1 CA par semestre pour valider les propositions du CST et fait un point sur les travaux en cours (GIS). Les positions tenues par les représentants de la filière sont pré-validées par le Comité Permanent
- Principe de ressources dédiées pour les actions de coordination : dans un 1^{er} temps mise à disposition par le BNIC d'un ou 2 ETP sur la base d'une convention entre l'association et le BNIC puis évolution vers des moyens propres de l'association
- Mandat DG BNIC pour discussion exploratoire avec les partenaires financiers pour affiner les propositions de gouvernance de l'association (CA, Crédit mutuel région...)

Point de vigilance : bien garder la maîtrise de l'association qui doit rester sous la direction opérationnelle du pôle technique du BNIC afin d'éviter les redondances

F. Morillon
E. Le Gall

Position à porter au CP du 9/12

Information et accord de principe : Bilan des GT et propositions Services et comité de liaison

Premiers échanges sur le bilan avec globalement un bon fonctionnement mais il apparaît nécessaire de rendre les instances plus opérationnelles les unes par rapport aux autres

Point de vigilance : ne pas faire travailler les techniciens sur des sujets stratégiques sur lesquels les familles ne se sont pas positionnées

Evolution à venir : ne réunir les GT que si c'est jugé utile, format plus réduit, fonctionnement avec référent et un suppléant par famille sur le modèle GT production, la parité nécessite que chaque famille soit représentée mais pas nécessairement à nombre égal

T. Métais

Suivi comité de liaison

Prochaine Réunion de la Famille du Négoce : 7 Janvier 2022 au BNIC